BULLETIN MUNICIPAL N°23 – Juillet 2019

Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
Tél :0248573445
mairie.ste-thorette@wanadoo.fr
www.saintethorette.fr

Sommaire

EDITO : vie du village… PAGE 1

COMMUNICATION
- CR du conseil municipal du 21/05/2019 PAGE 2
- Recensement 3ème trimestre 2019 PAGE 2
- Budget 2019 PAGE 3
- Inscription aux transports scolaires PAGE 3
- SIAEP : renouvellement des canalisations PAGE 3
- Horaires fermeture Mairie et Médiathèque PAGE 3
- Plan canicule PAGE 3
- SPANC : service d'assainissement PAGE 3

AVIS A LA POPULATION
- Désaffection des chemins ruraux PAGE 4
- Nuisances de voisinage PAGE 4
- Besoin de nounous PAGE 4
- Restaurant : changement de gestionnaire PAGE 4
- Incivilité au dépôt à végétaux PAGE 5
- Repas du 14 juillet PAGE 5
- Médiathèque Trait d'Union PAGE 5
- Été en Berry PAGE 5
- VAC S'Y : stage au CREPS PAGE 5
- Activité Graph' PAGE 5
- Centre d'activités d'été PAGE 5

PENDANT CE TEMPS-LÀ À SAINTE-THORETTE
- Etonnante balade PAGE 6
- Projection sur les oiseaux PAGE 6
- Feux de la Saint-Jean PAGE 6

LAISSON PARLER NOS TAURICIENS
- Brocante 2019 PAGE 6

CALENDRIER PAGE 6

Rédacteur en chef Laurent GUILLAUD, rédactrice adjointe Céline PINAULT

Edito : le mot du Maire



Après les résultats des élections européennes, j'ai perdu l'inspiration. Etre le Maire d'une commune votant à plus de 28% pour un parti pour le moins xénophobe me tétanisait. J'envisageais de faire l'impasse de l'édito de ce bulletin et d'assurer le service minimum.

Deux évènements récents me rappellent à mes devoirs de Maire et à la nécessité d'assumer mes responsabilités jusqu'à la dernière seconde du dernier jour de mandat. Il y a peu, notre nouvelle employée Cathy GUINGNIER a été interpellée par une habitante qui considérait que la tâche que Cathy remplissait n'était pas à faire. Cette habitante avait tort. Aujourd'hui, j'ai été averti par une habitante de préjudices dus à une clôture réparée par les employés. Cette habitante a raison sur le fait qu'un mur lui appartenant ne doit pas servir de support à une clôture de voisinage... De la à s'en prendre à la terre entière, il y a de la marge ! Dans les deux cas, les employés ne sont pas responsables. Ils ont apporté une solution à un problème qui se posait. Ils pensaient bien faire. Dans les deux cas, le responsable c'est moi et j'assume entièrement les erreurs qui auraient été commises. J'ai une confiance totale en Loïc et Cathy. Il est rare aujourd'hui de trouver des jeunes (22 et 27 ans, je crois) capables d'un tel sérieux, d'une telle rigueur et disons le d'un tel rendement dans les tâches communales … nous avons eu, par le passé, à gérer des personnes beaucoup moins performantes. L'erreur est humaine et je me dois de protéger des jeunes pleins de vie, de courage et d'initiative. Je suis fier d'eux.

Vous qui trouvez la commune un peu moins bien tenue, vous avez raison. Le printemps a été pluvieux, l'herbe et les haies ont poussé et Stéphane DOIREAU s'est blessé sérieusement. Il est arrêté depuis un mois et demi, nous ne l'avons remplacé que très récemment. Loïc seul ne pouvait pas tout faire… Je vous demande donc de la tolérance et du respect pour ces jeunes qui font parfois plus que le maximum.

Cela m'amène à des considérations plus générales. Sur le plan de l'entretien d'abord, il n'est pas interdit de faire sa part de travail pour entretenir la commune. Certaines haies mériteraient d'être rabattues, certains talus mériteraient d'être tondus.

Beaucoup le font, d'autres attendent que nous le fassions. Sur le respect des règles ensuite, vous trouverez en page intérieure mes propos sur le dépôt de végétaux que je serais peut-être obligé de fermer si rien ne change. La commune ne s'arrête pas devant votre pas de porte et la tâche est importante.

Edito : le mot du maire (suite)

Le retour de Stéphane, la prolongation du contrat de Cathy et l'efficacité de Loïc devraient nous permettre de rattraper le retard dans les prochaines semaines.
Je propose également à ceux qui demande beaucoup de donner un peu en participant à la vie sociale du village, en se rencontrant on finit par se connaitre et parfois s'apprécier …je l'ai déjà écris mais il est bon de le rappeler.

Bien à vous.

Mr le Maire

Communication

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 21/05/19 *(Céline)*

1/ CREDIT AGRICOLE : offre de prêt
Nouvelle offre pour le prêt de 41920 € concernant le financement de 3 projets pour une durée de 15 ans au taux fixe de 1.06 %.frais de dossier de 50 € échéances constantes : 756.61 € total intérêts : 3476.32 €
Monsieur le Maire demande l'autorisation de contractualiser cette offre de prêt.

2/ Réparation mairie suite effraction
Suite à la tentative de cambriolage lors du week-end de Pâques et des dégradations qui ont eu lieu sur les portes d'entrée du secrétariat et de l'école des devis ont été demandés à plusieurs sociétés
1 réponse de BAP MENUISERIE FERMETURES 2 portes pour 1685.01 € HT pour l'école un devis est demandé pour une tringle à rideaux. Pour 19.92 € HT
Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les devis dès réception de l'accord de l'assurance qui a précisé qu'il n'y aura pas de franchise.

3/ Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé
Considérant que selon nos grands principes républicains, notre système de santé se doit d'assurer l'égalité des soins pour tous sans distinction d'origine économique, sociale ou territoriale, le conseil municipal de Sainte-Thorette souhaite affirmer les principes et valeurs qui doivent guider les évolutions du système de santé.
Le conseil municipal demande donc que la réforme du système de santé prenne en compte les enjeux suivants :

- Lutte contre les déserts médicaux, garantie d'accès aux soins pour tous, fin des directives nationales technocratiques avec prise en compte des spécificités de chaque territoire, mise en place d'outils financiers à une implantation équitable des services de santé, maintien du service public hospitalier, fin de toute décision arbitraire et reconnaissance du caractère prioritaire de mesures fortes pour revaloriser et renforcer l'attractivité des métiers hospitaliers.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à intervenir auprès du Président de la République du Premier Ministre et du Ministère de la santé pour faire valoir ces demandes et les inscrire dans le cadre des échanges locaux du débat national.

4/ Vente chemins ruraux – enquête publique
Une enquête publique est nécessaire pour la vente des chemins ruraux du Colombier à Fontmoreau et du chemin de Chiloux.
Le conseil donne l'autorisation de trouver un commissaire enquêteur.

5/ Groupama : assurance expositions
Monsieur le Maire informe que suite à l'organisation de diverses expositions à la médiathèque il lui parait nécessaire de prendre une assurance en cas de problèmes.
L'assurance GROUPAMA a été contactée propose une offre de 209.21 € / an pour une valeur exposée de 15000 € maximum.
Le conseil autorise le Maire à signer le contrat.

6/ Infos diverses

- CDC Cœur de Berry répartition du conseil communautaire : demande d'un accord local auprès de la présidente.
- Suite à sa demande, démission effective de M.D'AUBIGNY d'adjoint et de conseiller municipal à compter du 10 mai.
- Présentation des dossiers de subvention pour les dossiers jardins partagés et aire de co-voiturage.
- Médiathèque problème de vitres et porte côté route de Bourges contact entreprise MILITON.
- Terrain de tennis entretien nettoyage mousse.
- SDEE : mise aux normes électriques suite au passage SOCOTEC
- Changement de deux extincteurs à la Mairie
- Réparation de la clôture des moutons suite à un affaissement le long du lotissement des bords du cher.
- Plainte des riverains suite à la mise en place d'un canon effaroucheur par un agriculteur le maire a réglé le problème avec lui.

Rappel : les comptes rendus complets des Conseils municipaux sont affichés en mairie.

Rappel Recensement 3ème trimestre 2019 *(Céline)*

Si vous êtes nés en 2003 que vous avez 16 ans en Juillet Aout et Septembre merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.



Budget 2019 *(Noëlle)*

Le budget 2019 de la commune a été voté le 9 avril. Cette année, pas de gros projets, mais plusieurs petits projets qui seront terminés à la fin de l'année.

- Les jardins partagés, derrière la médiathèque pour un coût de 7590E subventionné à 80% par les fonds européens LEADER.

- L'éco pâturage: deux brebis et trois agneaux installés derrière l'école. Les dépenses s'élèvent à 8766E subventionnés à hauteur de 40% par le CRST (la région).

- L'aire de covoiturage avec borne électrique sur la place des ormes pour un coût de 31400E subventionné à 40% par les fonds LEADER et 40% par le CRST.
- Aménagement derrière l'atelier des abris à matériaux: travaux en régie (par les employés communaux) pour 3776E.

- Mise en sécurité de l'église: des pierres de l'acrotère menacent de tomber: un devis de 10153E et une subvention à 80% de la Communauté de Communes Cœur de Berry.

- Remplacement des lampadaires du parking de la salle des fêtes: 1521E (subvention du SDE).

- Etude acoustique de la classe de Mme ZARAMBA pour 3120E.

- Construction d'un ossuaire pour faire suite au dossier administratif du relevage des tombes anciennes et délaissées: 1500E.

Un prêt contracté auprès du CREDIT AGRICOLE de 41920E et une augmentations de 3% du taux des impôts locaux (la dernière augmentation date de 2014) permettront de financer les investissements de cette année et l'enfouissement des réseaux route de MEHUN terminés maintenant.

Les chiffres du budget 2019 sont consultables en mairie.

Inscription au transport scolaire *(Laurent)*



Vous avez certainement déjà été sollicité par courrier pour vous inscrire au transport scolaire géré par la région (REMI). La date limite d'inscription, sans pénalités de retard, est le 12 juillet 2019 par voie postale ou jusqu'au 25 juillet 2019 seulement si la demande est effectuée en ligne sur https://pegase6.gfi.fr/rcvdl18/usager/.
Pour vous inscrire, il vous suffit d'imprimer, de remplir et d'envoyer au gestionnaire associé à l'établissement de votre enfant le fascicule disponible à l'adresse indiquée dans cet article. Les transports scolaires sont gratuits, seuls les frais de dossier sont à votre charge (25€) pour les enfants du secondaire (frais de dossiers pris en charge pour les enfants primaires, maternelles et SEGPA).

Renouvellement des canalisations d'eau *(Noëlle)*



Le remplacement de la canalisation d'eau qui accusait un nombre important de fuites entre le pont et le rond point route de Reuilly sur la RD 23 est maintenant terminé. Le SIAEP (syndicat intercommunal d'adduction d'eau) a confié les travaux à VEOLIA et la maitrise d'œuvre au cabinet SAFEGE.

Fermeture estivale *(Laurent)*

La mairie et la médiathèque seront fermées du mardi 13/8 au 26/8 compris.

Plan canicule *(Laurent)*



Si vous vous sentez isolés ou vulnérables pendant cet été, faites-le savoir en mairie. Nous ferons ce qu'il convient.

SPANC : service d'assainissement de l'eau *(Noëlle)*

Le service public d'assainissement non collectif, compétence de la CDC connait des changements… quelques explications.
Après le départ de M. Germond, technicien du SPANC, de la CDC Cœur de Berry il a été décidé de confier provisoirement la gestion des assainissements individuels au groupe VEOLIA pour éviter d'accumuler du retard dans le traitement des dossiers, ne pas bloquer les projets immobiliers et permettre de faire les contrôle périodiques.
Dans un deuxième temps une délégation de service public est envisagée. Veolia deviendrait alors le prestataire du SPANC pour 10 ans.
Nous en sommes actuellement aux négociations de tarifs et ce n'est pas simple puisque Veolia est le seul candidat ayant répondu au marché.
Dans le souci de défendre vos intérêts je vous demande de faire remonter vos remarques en Mairie.

Communication (suite)

Désaffection des chemins ruraux *(Alain)*



La régularisation des chemins ruraux se poursuit : deux chemins vont faire l'objet d'une enquête publique conduite par M. VASSET de la Chapelle Saint-Ursin.
Les registres ainsi que le plan des chemins concernés seront à la disposition du public du lundi 27 Août au mercredi 11 septembre 2019 aux heures d'ouverture de la mairie.
Monsieur VASSET tiendra une permanence de 9h à 11h le jour de l'ouverture et le jour de la fermeture.
Les chemins concernés sont :

- Le chemin du Colombier à Fontmoreau :

Part du l'ancien chemin de Charost à Ste Thorette et se termine en impasse à la limite de la commune de Plou. Ce chemin a été clôturé par M. Portier lors de la mise en place du parc de chasse il ya plus de 10ans.
Monsieur Portier reconnait son erreur et souhaite acheter ce chemin qui, de fait ne sert plus à personne. Tout les frais seront à la charge de l'acquéreur qui en outre devra s'acquitter de la valeur des terres pour une surface de 3840 m2.

- Le chemin de Chiloux :

Part de Fublaine, se dirige au sud vers l'ancien bâtiment de Chiloux et se perd dans les bois de la famille Pennetier. Une partie peut intéresser la Commune et les randonneurs si un échange et donc une modification de tracé est fait.
La famille Pennetier est d'accord pour valider l'échange qui permettra de mettre en place un sentier pédestre dans les bois communaux.

Nuisance de voisinage *(Laurent)*



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° - 2011-1-1573 PORTANT RÉGLEMENTATION DES **BRUITS DE VOISINAGE** DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER et s'appliquant à SAINTE-THORETTE.

Article 1er « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »
Les dispositions s'appliquent à tous les bruits de voisinage.
Article 15 « Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés. »

Avis à la population

Besoin de Nounous… *(Noëlle)*

Sur la commune de STE THORETTE nous avons une micro crèche de 10 berceaux grâce à la Communauté de Communes Cœur de Berry. Cette crèche a beaucoup de succès et la liste d'attente est longue.
De plus, il se trouve que des nounous indépendantes ont prit leur retraite et qu'elles ne sont plus que deux à exercer à STE THORETTE. En résumé, nous manquons de nounous sur le territoire. Alors si vous rechercher une activité à domicile, pourquoi ne pas envisager celle-ci?
1-Grâce à une formation vous permettant d'obtenir le CAP AEPE (CAP accompagnant éducatif petite enfance, nouveau diplôme de la session 2019) vous pourrez exercer ce métier chez vous.
L'inscription au CAP AEPE en candidat libre se fait auprès de l'académie de la région et le diplôme peut être obtenu en un an.
2-Les 3 et 17 juillet à la salle polyvalente de BRINAY, les personnes de l'association ARPE en BERRY (qui organise la garderie itinérante) pourront répondre à vos questions. Vous pouvez aussi les joindre au 02 48 23 22 75 ou 06 85 68 79 56,
mail kangoo :
https://www.arppeenberry.org/

Restaurant : changement de gestionnaire… *(Noëlle)*

Madame GATOUSSI ayant décidé de cesser son activité c'est Monsieur Faria qui deviendra, une fois les formalités administratives réglées le nouveau gestionnaire du restaurant « Les Rives du Cher ».
L'ouverture devrait avoir lieu en Août nous souhaitons à M. Faria beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Dépôt à végétaux *(Alain)*

Encore une fois l'incivisme a frappé au dépôt de végétaux :

1- Un tas de planches et de détritus ont été déversés en plein milieu du dépôt.

2- Les petites branches et les grosses branches ne sont pas triées et même des troncs se retrouvent dans des tas de plus en plus difficiles à gérer pour les employés.

3- Des branches ont même été déposées dans l'espace réservé au gazon.

4- Des usagers dépose sans passer par la Mairie prendre les clés : comment font-ils pour ouvrir la barrière ?

5- il y a peu un cadenas a été forcé : 20€ gaspillé.

C'est inadmissible et intolérable. En conséquence, et encore une fois, les personnes respectueuses des règles risque d'être pénalisées.

Le dépôt de végétaux, compte tenu de l'évolution de notre environnement et de la prise de conscience écologique, est de plus en plus difficile à défendre. Les autorités de tutelles souhaitent le fermer et à titre personnel je suis fatigué par ces comportements irrespectueux.

Je demande donc à tous ceux qui ont des clés de ne plus s'en servir. Le cadenas est encore une fois changé, ne le forcez pas.

Triez ce que vous déposez car la transformation des végétaux en compost et en paillis est le seul moyen de justifier ce lieu. Nous devons avoir une conduite vertueuse et donc éviter de bruler.

Si de nouvelles exactions sont constatées je n'hésiterai pas à fermer définitivement un équipement sur lequel nous avons investi et qui rend beaucoup de services mais qui est de plus en plus la cible des services de tutelle et qui est menacé par des comportements irresponsables.

Repas du 14 juillet… *(Laurent)*

Comme chaque année, à l'initiative de la mairie, le repas du 14 juillet organisé à la salle des fêtes est un temps fort permettant aux Tauriciennes et Tauriciens de partager une journée conviviale au début des vacances estivales. Cette année, au menu : Cornet d'asperges / rôti de veau Orloff / Tomates provençales et pommes de terre rissolées / salade et ses fromages / Profiteroles / Café / Apéritifs et vins offerts par la municipalité. Inscription auprès de la mairie avant le 5 juillet 2019 au 02 48 57 34 45 ou à l'adresse mairie.ste-thorette@wanadoo.fr . Repas offert aux personnes de plus de 70 ans et aux enfants de moins de 10 ans. Repas 17€ pour tout autre personne.

Eté en Berry… *(Laurent)*

L'Eté en Berry est organisé par le comité olympique départemental, il propose des activités culturelles, artistiques et sportives de qualités encadrées par les personnels qualifiés. Cette année, c'est la communauté de commune qui assure le financement…Merci ! Inscriptions closes.

VAC S'Y… *(Laurent)*

Le stage VAC S'Y est organisé au niveau du département au CREPS de Bourges du 29 au 31 juillet. Les adolescents sont logés nourris et des activités nouvelles leurs sont proposées chaque année. Inscription en mairie (le matin) au 02 48 57 34 45.

Activité GRAPH… *(Laurent)*

Après le succès du Street Art de 2018, nous proposons aux jeunes de 8 à 12 ans de rénover la fresque de l'ancienne école maternelle sur 3 après midi (les mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 juillet 2019. L'activité sera suivie d'un goûter offert par la mairie. Inscription en mairie (le matin) au 02 48 57 34 45.

Médiathèque Trait d'Union *(Joëlle)*

Votre médiathèque Trait d'Union sera fermée du 10 au 27 août 2019. A partir du mois de juillet, la médiathèque sera ouverte le mercredi de 14h30 à 18h30.

N'oubliez pas que la médiathèque est climatisée. N'hésitez pas à venir prendre un peu de fraicheur, dans le fauteuil massant, autour d'un jeu, devant la télévision, parmi les centaines de livres, DVD, CD qui sont à votre disposition.

La médiathèque vient de faire l'acquisition d'une vingtaine de romans récents ; des jeux pour les petits ainsi que de nombreux ouvrages destinés aux enfants sont en attente. Notamment des « premières lectures ».

Ces derniers mois, la médiathèque a accueilli l'exposition de Mme Eblé, une exposition de pantin et marionnettes ainsi que les œuvres exécutées lors des séances de Raku animées par Mr Cailloux.

De nombreuses animations toutes plus réussies les unes que les autres ont ponctué ces dernières semaines :

- atelier de Pâques avec confection de petit panier pour aller à la chasse aux œufs organisée par la mairie.
- Sensibilisation à la sécurité routière avec Mr Bosvin
- Diffusion du film « Le Franciscain de Bourges » devant un public ému et attentionné suivi d'un débat avec la fille de Mr Ruetsch, agent de liaison de la résistance.
- Une projection locale sur la faune locale par Mr Lafon a passionné un public nombreux qui en redemande.
- En juin, des jeux d'extérieurs étaient proposés aux enfants et aux adultes.

Date à retenir : le 28 juillet, une salon du livre accueillera une vingtaine d'auteurs régionaux (animation proposée par la communauté de commune)

Centre d'activité d'été… *(Laurent)*

A noter également cet été pour vos enfants de 3 à 17 ans, les centres de loisirs de Quincy et de Massay. Informations disponibles aux coordonnées suivantes : Centre de loisirs de Massay http://www.massay.fr/centre-loisirs-massay.html, dans les locaux de l'école primaire de MASSAY - du 08/07 au 02/08/2019 – directrice LETELU Sophie-Anne – 02 48 51 29 23 - alsh.massayoutlook.fr / Centre de loisirs de Quincy, renseignement en mairie au 02 48 51 30 12

Pendant ce temps-là à Sainte-Thorette

Etonnante balade *(Olivier et Sylvie)*

Le week-end de la Pentecôte a été pluvieux … et pourtant le samedi un temps calme et clément a permis à l'AssoTauLo d'organiser sa 5ème balade dans de bonnes conditions.
Pantins, marionnettes, conteuses, dompteuses d'objets et même une autruche ont investi le bois de Mr et Mme de La Fouchardière... Le départ des balades, de la salle des fêtes , était très animé par Fabien (ventriloque) et Coco, par les animations improvisées des Effetartards et dans la salle par la très belle exposition de marionnettes de la compagnie des ''Anges au plafond'' et des marionnettes confectionnées par la classe de CP...
Très belle balade...Très grand moment. Petits et grands sont repartis enchantés !
Nous pouvons dire merci à Olivier et Sylvie Nectoux pour leur investissement et la qualité des prestations réalisées.
Merci aussi à l'institutrice de la classe de CP qui a permis aux enfants de participer à leur manière à la balade.
Merci également aux enfants qui ont participé à l'atelier mis en place et animé par Sylvie. Belles créations... toujours exposées à la médiathèque...
Merci à Mr et Mme de La Fouchardière qui, comme chaque année, nous prêtent gentiment le bois de leur propriété.
Merci également à tous les bénévoles qui se sont impliqués dès le matin et jusqu'à tard le soir et qui sans eux rien ne pourrait avoir lieu …

Rappel de L'AssoTauLo : Marché d'automne le 8 septembre...alors à bientôt.

Projection sur la faune locale *(Laurent)*



Une projection sur les oiseaux sauvages a été proposée à la médiathèque de Sainte-Thorette par Jean-Michel LAFON, technicien cynégétique. A travers quelques films, nombre de commentaires et quelques spécimens empaillés remarquables,
il a fait découvrir à un auditoire conquis d'une 40 aines de personnes, de tous âges, la faune locale des oiseaux et les défis qu'elle rencontre face notamment aux évolutions des modes de vie et de culture humaine. Un débat très instructif et parfois « passionné » s'en est suivi. L'expérience a é »té tellement appréciée que tout le monde s'est mis d'accord qu'il faudrait renouveler l'expérience, pourquoi pas sur les autres mammifères pouvant battre nos campagnes. Un grand merci à Jean-Michel LAFON qui a su capter son auditoire et transmettre ses connaissances.

Feux de la Saint Jean *(Laurent)*

La soirée, organisée par l'APE et rassemblant les communes de Preuilly et Sainte-Thorette, a été un franc succès, bien suivie par quelques 80 personnes, malgré la chaleur plus qu'estivale. Après l'apéritif agrémenté de plateaux de charcuterie et une « auberge espagnole », les enfants ont pu, en musique, défiler avec leur lampion coloré autour du feu de la Saint-Jean. Une belle soirée d'été à renouveler ! Merci à tous les bénévoles sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu.



Laissons parler nos Tauriciennes et Tauricien

Brocante 2019 *(Noëlle)*

La traditionnelle brocante aura lieu cette année le 07 juillet 2019 et au même endroit que les années précédentes: au stade de STE THORETTE.
Vous pourrez dénicher la perle rare ou l'objet qui vous manquait pour décorer votre nid douillet.
Des repas confectionnés par les membres de l'association ST VINCENT ST BLAISE vous permettrons de vous restaurer sur place.
La non moins traditionnelle animation du PE GASTON vous fera passer de bons moments seul-e ou en famille.
Alors, alors ! nous vous attendons pour vous faire passer une agréable journée.

Calendrier

7 juillet : Brocante de la Saint-Vincent

9-10-11 juillet : activité graph : rénovation fresque

10 au 27 août : Fermeture mairie / médiathèque

2 septembre : Rentrée scolaire du RPI

8 septembre : marché d'automne

Retrouver toutes les dates des rendez-vous Tauriciens sur www.saintethorette.fr